

ENSEMBLE PROTEGEONS NOTRE SPORT !

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Afin de respecter l'intimité et l'intégrité de tous, nous vous demandons de respecter les différents points de cette chartre élaborée dans le cadre de notre dynamique de prévention des violences/ violences sexuelles respectant les valeurs éthiques dans notre sport. Elle s'adresse à tous ceux qui adhèrent et fréquentent le comité Départemental de cyclisme 31, enfants et adultes.

DANS LA STRUCTURE

- Tout éducateur sportif, encadrant, sportif, mineur ou majeur, doit véhiculer en toute circonstance des valeurs citoyennes, éducatives, sportives comme le respect, l'équité, l'honnêteté, la solidarité, la bienveillance, l'entraide, la convivialité, l'esprit d'équipe, la maîtrise de soi .
- Le respect des autres est une obligation quels que soient leur sexe, leur âge, leur fonction, leur couleur de peau, leurs préférences sexuelles, leurs convictions religieuses ou encore leurs conditions sociales et économiques afin de lutter contre toute forme de discrimination, de violences et de harcèlement.

DANS LES VESTIAIRES

- L'accès au vestiaire est strictement réservé aux encadrants en charge des enfants si nécessaire.
- Tout devra être mis en œuvre pour respecter l'intimité et l'intégrité de chacun.
- Les téléphones portables/appareils photos devront être éteints dans les vestiaires.
- Aucun encadrant et/ou bénévole ne devra se trouver isolé avec un enfant dans les vestiaires, aux toilettes ou pour prodiguer des soins, massages.

EN DÉPLACEMENT

- Lors de déplacement et de covoiturage, un enfant ne peut pas se retrouver seul avec un encadrant.
- Lors de déplacement comprenant des nuitées, aucune mixité de genre et d'âge dans la répartition des chambres des enfants. (Aucun encadrant ne dormira dans les chambres avec les enfants.)
- Les contacts physiques sont à proscrire ou limités aux professionnels dédiés (médecin, kiné, parents de l'enfant).
- Les réunions/debriefing se font dans les parties communes.
- Chaque enfant doit disposer d'un lit individuel.
- Ne jamais laisser une personne non autorisée raccompagner un enfant à son domicile.

COMMUNICATION

- En dehors des photos officielles de la structure, il sera interdit de se prendre en photo avec un enfant. Le droit à l'image oblige les structures à faire signer une autorisation parentale.
- Toutes photos et échanges via les réseaux sociaux entre dirigeants, entraîneurs, encadrants, bénévoles, parents, devront être faits au travers des supports officiels (site internet, page officielle, Twitter...). (Photos sur groupe WhatsApp de parents inclus)

Il est fortement déconseillé d'échanger avec des enfants via ses propres réseaux sociaux.

- Lors de contact par SMS entre l'encadrant et les enfants, les parents devront être mis en copie afin d'éviter toute ambiguïté.

Nous déclarons avoir pris connaissance des conditions et nous engageons à les respecter.

Le ____ / ____ /2025

Signature

Charte émanant d'un travail collectif avec l'opérateur régional de la DRAJES : EPESS- auprès de dirigeants, bénévoles, encadrants et le comité 31 du cyclisme